



HERBICYCLAGE ET FEUILLYCLAGE

La Ville invite ses citoyens à adopter ces pratiques écoresponsables!

Saint-Basile-le-Grand, le 2 juin 2022 – Avec l'arrivée du beau temps, la Ville de Saint-Basile-le-Grand souhaite, cette année encore, conscientiser ses citoyens aux bonnes pratiques de la gestion environnementale des pelouses, entre autres à l'herbicyclage et au feuillicyclage. Ces méthodes, qui consistent à laisser les rognures de gazon et les feuilles mortes déchiquetées au sol après la tonte, visent à réduire le temps d'entretien pour les citoyens et la quantité de matières organiques enfouies, tout en améliorant la qualité de la pelouse.

Que des avantages pour votre pelouse!

En effet, les résidus de tonte de gazon et de feuilles, composés à 80 % d'eau, permettent d'étancher une bonne partie de la soif de votre pelouse. De plus, lorsqu'ils se décomposent naturellement sur le sol, le gazon coupé et les feuilles mortes se transforment en engrais naturel, parvenant ainsi à combler 30 % de l'apport d'engrais nécessaire à une pelouse saine et durable. Les feuilles mortes, déchiquetées ou non, peuvent aussi être utilisées comme paillis autour de vos arbres et arbustes afin de conserver l'humidité du sol, protéger la terre et contrôler la présence de mauvaises herbes et d'insectes.

Par ailleurs, lorsque les déchets organiques comme le gazon et les résidus de jardinage sont acheminés dans des sites d'enfouissement, ils se décomposent sans oxygène et produisent alors du méthane, un gaz à effet de serre contribuant au réchauffement de la planète. Adopter ces pratiques simples et écologiques permet donc de réduire la pollution de l'air associée à ces émissions de gaz.

La tondeuse idéale pour pratiquer l'herbicyclage doit être munie d'une lame déchiqueteuse. Si la vôtre n'en possède pas, vous pouvez maintenir la sortie latérale ouverte. La hauteur de tonte recommandée est de 7,5 à 8 cm, sauf pour la première et la dernière tonte de la saison où la hauteur doit être à 5 cm. Il est aussi conseillé d'effectuer la coupe de votre gazon sur une base régulière afin d'éviter l'apparition de maladies.

Rappel : Collectes de feuilles et branches

En 2022, onze dates de collectes de feuilles et de branches sont offertes aux Grandbasilloises et Grandbasillois, la prochaine date étant le mercredi 22 juin, suivi de neuf autres mercredis répartis entre les mois d'août et novembre. Les matières acceptées sont les branches de toutes essences d'arbres d'un diamètre inférieur à 2,5 cm (1 po) et dont la longueur n'excède pas 1,2 m (4 pi), les feuilles d'arbres ainsi que le paillis (copeaux de bois). Pour connaître tous les détails sur ces collectes, dont les consignes, les contenants admissibles et les matières non ramassées, visitez le villesblg.ca/tri.

Source : Karianne Falcon, agente de communications
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8112 | k.falcon@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca